



1-IDENTIFICATION		IDENTIFIANT UNIQUE :	INF-2020-010
DIRECTION :	INFRASTRUCTURES		
SERVICE :	N/A		
DATE :	29 juin 2020		
OBJET :	Désignation de personnes à titre d'inspecteurs pour l'application des règlements numéros 134 et 135 de la Société de transport de Lévis		

2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)

L'article 140 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun, chapitre S-30.01 permet à une société de transport de désigner parmi ses employés ou ceux d'une entreprise avec qui elle a un contrat, un certain nombre d'inspecteurs pour l'application des règlements en vertu de l'article 144 de la Loi.

À la suite de l'adoption du règlement numéro 134 concernant les titres de transport de la Société de transport de Lévis et du règlement numéro 135 concernant les normes de sécurité et de comportement des personnes dans le matériel roulant et les immeubles exploités par ou pour la Société de transport de Lévis, une résolution portant le numéro no 2020-087 a été adoptée par le conseil d'administration lors de son assemblée ordinaire tenue le 25 juin 2020 afin de désigner à titre d'inspecteur pour le compte de la Société, les employés dont le nom figure sur cette résolution.

2.1-ORIENTATION PROPOSÉE (Quelle est la décision souhaitée?)

3-ANALYSE DES ALTERNATIVES (Avantages/inconvénients/impacts)

4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION
5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

6-FINANCEMENT (Coûts/revenus/impacts budgétaires 2020-2021-2022)

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Description	Coûts/revenus	Impacts 2020	Impacts 2021	Impacts 2022
N/A				
Financement déjà autorisé par				
Budget de fonctionnement	Disponibilités budgétaires ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	Poste budgétaire :	
Règlement d'emprunt spécifique	RV-	Extra ctb :	Poste budgétaire :	
Règlement « Omnibus »	RV-	Extra ctb :	Résolution CE-	
Autre (spécifier)		Extra ctb :	Résolution CV-	
Numéro de projet PTI :		Projet subventionné ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	
Compensation requise ?	Oui <input type="checkbox"/> ou N/A <input type="checkbox"/>	Si projet subventionné, préciser le titre du programme et %		
Titre du programme :				%

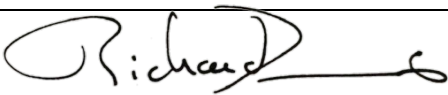
6.1-FINANCEMENT – SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES (ne rien inscrire dans cette section)**MONTANT DES COÛTS ARRONDI :****INFORMATION PTI :****Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée****Montant à financer****Source de financement proposée****Commentaires :**

7-PERSONNES CONSULTÉES			
Nom de la personne	Champ de compétence	Position (en accord?)	Date (jj/mm/aa)

Explication :

8-RECOMMANDATION (énoncé)
<p>Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de désigner à titre d'inspecteur pour le compte de la Société les employés dont le nom figure sur la résolution numéro 2020-087 de la Société de transport de Lévis, jointe en annexe.

9-LISTE DES PIÈCES JOINTES
Annexe - Résolution no 2020-087 de la Société de transport de Lévis

10-APPROBATIONS/SIGNATURES		
Préparé par (nom complet) :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Johanne Poisson	Adjointe administrative	29/06/2020
Signature :		
Nom du responsable d'activité budgétaire	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Richard Dumais, DGA - Services proximité	Directeur adjoint	29/06/2020
Signature :		
Recommandé par :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Signature :		
Nom du directeur/directrice :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Signature :		

SIGNATURE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	DATE (jj/mm/aa)
	2 juillet 2020

EXTRAIT des minutes du procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Société de transport de Lévis, **le jeudi vingt-cinq (25) juin deux mille vingt (2020)**

Désignation de personnes à titre d'inspecteurs pour l'application des règlements numéro 134 et 135 de la Société de transport de Lévis

RÉSOLUTION 2020-087-

ATTENDU QUE les chapitres VI et VII de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01) autorisent les sociétés de transport à édicter des règlements visant à préciser les conditions au regard de la possession et de l'utilisation de tout titre de transport émis sous son autorité;

ATTENDU QUE ce Conseil a adopté le « Règlement numéro 134 concernant les titres de transport de la Société de transport de Lévis » et le « Règlement 135 concernant les normes de sécurité et de comportement des personnes dans le matériel roulant et les immeubles exploités par ou pour la Société de transport de Lévis » par ses résolutions 2015-059 et 2015-060 du 29 avril 2015;

ATTENDU QUE l'article 140 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01) permet à une société de transport de désigner, parmi ses employés ou ceux d'une entreprise avec qui elle est liée par contrat, un certain nombre d'inspecteurs pour l'application des règlements pris en vertu de l'article 144 de la Loi;

ATTENDU QUE la liste des personnes désignées à titre d'inspecteur doit être révisée de temps à autre;

ATTENDU QUE la recommandation de la Direction générale.

Il est proposé par madame Marjorie Guay
appuyé par madame Isabelle Demers

et résolu unanimement

QUE ce Conseil désigne les personnes suivantes à titre d'inspecteur de la Société

- BLANCHETTE, Nadine, *Conseillère vente et perception OPUS*
- BOUCHER, Claude, *Chargé de projet*
- BOUTIN, Mathieu, *Chargé de projet*
- BOURASSA, Maryse, *Répartitrice, transport adapté*
- CORTES, Luis, *Superviseur*
- DORÉ, Pierre, *Superviseur*
- DUMAS Mario, *Coordonnateur Exploitation*
- LAMBERT, Jean-François, *Superviseur*
- MACKEY, Sébastien, *Chargé de projet*
- MAYRAND, Michaël, *Superviseur*
- MORIN, Claire, *Répartitrice, transport adapté*
- MORNEAU, Mathieu, *Chargé de projet*
- PICARD, Philippe, *Superviseur*
- ROUSSEAU, Sylvain, *Chargé de projet*
- ROY, Stéphane, *Superviseur*
- SIMARD, Élie, *Superviseur*
- TREMBLAY, Julie, *Répartitrice, transport adapté*

QUE ce Conseil autorise le directeur général à délivrer aux dites personnes désignées des certificats attestant de leur qualité d'inspecteur pour le compte de la Société;

QUE la désignation de ces personnes soit soumise à la Ville de Lévis pour approbation.

Adoptée.-

